

Gesadh :

En attente :

SAISON 2023-2024

INSCRIPTION ET ADHÉSION

Réservé aux adhérents 22/23 du 31 mai au 13 juin 2023
Pour tous à partir du 14 Juin 2023

Accueil ouvert : mercredi et vendredi 10h-13h et 14h-18h / samedi 10h-13h

1/ INFORMATIONS - PERSONNES MAJEURES

NOM + PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

ADRESSE :

CODE POSTAL + VILLE :

MAIL (en majuscule) :

TÉLÉPHONE : à contacter en priorité

NOM + PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

ADRESSE (si différente):

CODE POSTAL + VILLE :

MAIL (en majuscule) :

TÉLÉPHONE : à contacter en priorité

2/ INFORMATIONS - PERSONNES MINEURES

NOM + PRÉNOM du mineur :

Fille Garçon DATE DE NAISSANCE :/...../.....

Ecole : Classe :

NOM + PRÉNOM du mineur :

Fille Garçon DATE DE NAISSANCE :/...../.....

Ecole : Classe :

NOM + PRÉNOM du mineur :

Fille Garçon DATE DE NAISSANCE :/...../.....

Ecole : Classe :

3/ INSCRIPTIONS

PRÉNOM	ATELIER	JOUR	HEURE		TARIF
					€
				%	€
				%	€
				%	€
				%	€
				%	€
				%	€
				%	€
TOTAL					€
+ ADHÉSION OBLIGATOIRE		Individuelle : 17€ Familiare 2 pers : 26€ Familiare 3 pers et + : 31€			€
règlement séparé					

Pour une même personne, -10% sur le 2^e cours et -20% sur le 3^e et les suivants !
(les réductions s'appliquent sur les cours les moins chers)

à remplir par AGORA

4/ RÈGLEMENT :

- ESP€
- CHQ€
- CHQ (adhésion)€
- CHQ€ (15/10/23)
- CHQ€ (15/01/24)
- CHQ€ (15/03/24)
- CB€
- CHQ VACANCES€
- MANDAT SEPA* (merci de joindre un RIB)
- VIREMENT le :/...../.....
- SORTIR!€
- PASS CULTURE€

Accompte obligatoire au moment l'inscription - Règlement total de la facture avant le 15/10/2023

* En cas de prélèvement rejeté, une pénalité de 10€ par rejet sera appliquée

5 / RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Réinscriptions et inscriptions :

Du 31 mai au 13 juin, les inscriptions sont réservées aux anciens adhérents. Durant cette période leur place est prioritaire pour une réinscription sur la même activité que l'année précédente.

A partir du 14 juin, les inscriptions sont ouvertes à tous. **L'inscription ne sera validée qu'à réception du dossier complet et du règlement** (les chèques ne seront encaissés qu'à partir du 15 octobre).

L'adhésion : est valable du 1^{er} sept au 31 août. Elle n'est pas remboursable. Elle vous donne accès à des tarifs réduits sur la saison culturelle et à une assurance couvrant les risques liés aux activités.

Les activités :

Elles débutent la semaine du 18 septembre 2023. Agora s'engage pour 28 à 30 séances (suivant le calendrier et sauf cas exceptionnel), en dehors des vacances scolaires.

Vous avez le droit à 2 cours d'essai à partir du début de l'activité (semaines du 18 et du 25 sept) **à la suite desquels l'inscription devient définitive.** Pour toute inscription après le 01/10/2023, 1 seul cours d'essai possible.

Remboursements :

À la fin de ces cours d'essai ET avant le 3^e cours, vous pouvez demander le remboursement de votre inscription si l'activité ne correspond pas à vos attentes. L'adhésion à Agora reste acquise dans tous les cas.

Hors de ce cadre, **les remboursements** ne peuvent se faire qu'à titre exceptionnel avec l'aval des membres du bureau de l'association AGORA qui en étudie chaque demande. Celle-ci doit se formaliser par une explication manuscrite adressée par mail à agora-secretariat@orange.fr ou par voie postale, accompagnée de tout justificatif nécessaire (médical, employeur...). Selon les cas, votre requête peut aboutir sur un refus, un avoir ou un remboursement.

Le Conseil d'Administration se réserve le droit de regrouper ou d'annuler un atelier si l'effectif minimum n'est pas atteint (date limite 15 octobre 2023). L'association procédera aux remboursements nécessaires s'il y a lieu.

En fonction d'événements exceptionnels et indépendants de notre volonté, la programmation, les contenus et les conditions d'accueil pourront évoluer. Les professeur.e.s seront susceptibles d'adapter leur enseignement aux consignes nationales et pourront proposer des formes diverses pour maintenir les cours. Ces propositions pourront être présentiellles ou distancielles (visio conférences, échanges individuels, propositions de contenus numériques ou papier...). Le Conseil d'Administration étudiera uniquement les modalités de remboursement des ateliers n'ayant donné lieu à aucune proposition présentielle ou distancielle.

L'association s'interdit toute discrimination, veille au respect de ce principe et garantit la liberté de conscience pour chacun de ses membres. Chaque adhérent.e y veillera de la même manière.

Conformément au RGPD, l'adhérent.e est informé que le Centre Culturel et d'Activité AGORA collecte et utilise ses données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées uniquement à des fins de gestion associative, d'information, mais également à des fins statistiques non-nominatives. Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tierces personnes.

Je certifie avoir pris connaissance et accepte les conditions générales d'inscription du Centre Culturel et d'Activité AGORA citées ci-dessus.

J'accepte de recevoir la newsletter d'Agora

Fait le :

Signature :



4 / AUTORISATION DE CAPTATION ET DE DIFFUSION D'IMAGES

Je soussigné-e Madame, Monsieur :
en tant que représentant-e légal-e, de nom + prénom :

Autorise à titre gracieux, l'association AGORA représentée par son président Frédéric PELHATE à prendre des images (photos, vidéos) de moi ou mes enfants dans le cadre de nos activités à Agora et à les diffuser sur les supports de communication liés à l'atelier et à l'association (réseaux sociaux, site internet, affiches, guide associatif, newsletter)

Fait le :

Signature :



À RETENIR !

> Début des cours **la semaine du 18 septembre 2023, Agora s'engage pour 28 à 30 séances par an.** (sauf cas exceptionnel)

> 2 cours d'essai possibles jusqu'au 01/10/2023, après cela et sans nouvelle de votre part avant le 01/10/2023, l'inscription est confirmée et dûe en totalité (CF: Règlement intérieur). Pour toute inscription après le 01/10/2023, 1 seul cours d'essai possible.

> L'adhésion reste acquise dans tous les cas et donne accès à des réductions sur les spectacles de la saison culturelle

> Nous sommes fermés pendant les vacances scolaires (à partir du 1^{er} samedi à 13h)

> Pour la danse, questionnaire de santé à remplir (remplace le certificat médical)

BÉNÉVOLAT :

Et enfin, toute l'année, Agora est à la recherche de bénévoles pour nous aider dans la communication, l'organisation des événements, des spectacles ou la billetterie ! C'est un bon moyen de s'engager, de faire des rencontres de se faire plaisir et de se rendre utile !

Si ça vous intéresse, et que vous avez un (tout) petit peu de temps à nous accorder, vous pouvez dessiner un petit coeur ici et on vous recontactera !

À bientôt

AGORA - 3, rue de Cintré - 35650 Le Rheu
Tel : 02 99 60 88 67 - E-mail : agora-secretariat@orange.fr

CENTRE CULTUREL
ET D'ACTIVITÉS
AGORA
LE RHEU